

Déduire 7 grammes

MINISTRE ALLIÉES

22/02/2022

RECOMMANDÉ

AR

DESTINATAIRE

M. CISSE
MAMADOU
CADA LEO LAGRANGE
LA GARE

43100 ST BEAUZIRE



2C17128758546



Effectuez vos démarches en ligne sur www.ofpra.gouv.fr

Office français de protection des réfugiés et apatrides
201, Rue Carnot, 94136 FONTENAY-SOUS-BOIS CEDEX

tion de la décision -
accomplir et droits
du bénéficiaire joint
à la CNDA, moyens

- 156. Résumé des craintes :
- Si vous retourneriez à Khabou, vous auriez peur d'être tué ou emprisonné, et à défaut, la société ne vous acceptera pas et votre famille vous rejettera, parce que vous êtes homosexuel ?
- Et si vous retourneriez près de Kanel au Sénégal, vous ne savez pas si on vous ferait du mal ou pas à cause de votre homosexualité ? /Zhi2min/ Oui.
- 157. Non
- Donc au Sénégal, vous ne retourneriez pas à cause de votre homosexualité ?

Fin à l'entretien ?

des homosexuels ?

Et si vous retourneriez près de Kanel au Sénégal, vous ne savez pas si on vous ferait du mal ou pas à cause de votre homosexualité ? /Zhi2min/ Oui.

Si vous retourneriez à Khabou, vous auriez peur d'être tué ou emprisonné, et à défaut, la société ne vous acceptera pas et votre famille vous rejettera, parce que vous êtes homosexuel ?

Donc au Sénégal, vous ne retourneriez pas à cause de votre homosexualité ?

République
de France

positions de

0 du 7 mars
ce sur lesquelles
d'instruction du
décision.

n français sans

Ilisé...

OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION
DES RÉFUGIÉS ET APATRIDES

201 Rue Carnot
94136 FONTENAY-SOUS-BOIS CEDEX

N° de courrier : SAA-011001 - 00 - 211230

N° de dossier : 21-10-02672 - AA - VACSAA
à rappeler impérativement
dans toute correspondance

M. CISSE
MAMADOU

CADA LEO LAGRANGE
LA GARE

43100 ST BEAUZIRE

DECISION DE REJET D'UNE DEMANDE D'ASILE

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE FRANCAIS DE PROTECTION DES
REFUGIES ET APATRIDES

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et notamment ses articles L. 511-1 et suivants, L. 512-1 et suivants, L. 513-1 et suivants, L. 121-7, R 531-6 et suivants ;

Vu la demande d'admission au bénéfice de l'asile présentée par

M. CISSE
MAMADOU

né le 30/11/1997
de nationalité mauritanienne
en date du 01/10/2021

DECIDE

La demande d'asile présentée par

M. CISSE
MAMADOU

est rejetée pour les motifs suivants :

Selon ses déclarations écrites et orales concordantes, M. Mamadou CISSE, qui est entendu à l'Office le 19 novembre 2021 en langue soninké par l'intermédiaire d'un interprète, est né le 30 novembre 1997 à Khabou en Mauritanie et appartient à la caste des marabouts de l'ethnie soninké. Depuis son enfance à Khabou, il fréquentait surtout les filles et aidait sa mère au domicile, évitant le contact des garçons. Régulièrement houspillé et contraint à travailler par son père pour cette raison, il s'est mis à jouer avec les garçons et a pris conscience à cette occasion de son orientation homosexuelle au cours d'une baignade. Il a un jour confié son orientation sexuelle à un ressortissant ivoirien-congolais qui habitait dans un autre quartier du village. Ainsi, l'intéressé a entretenu une relation épisodique avec cet homme et s'est rendu une ou deux fois à son domicile. Il s'est ensuite lié d'amitié avec un autre garçon et a fini par lui faire part précautionneusement de l'attirance sexuelle qu'il éprouvait pour lui. Le garçon lui a révélé la réciprocité de ses sentiments et tous deux ont entretenu une liaison à partir de 2019, en se fréquentant principalement au domicile de son amant. Un jour de 2021, ils ont été surpris en plein ébat sexuel dans la chambre de son amant par le cousin de celui-ci, qui a immédiatement appelé ses sœurs. L'intéressé a quitté la maison de son amant sur-le-champ et, n'osant pas rentrer chez lui, s'est rendu dans un village voisin d'où il a gagné Sélibabi le lendemain, où un ami lui a trouvé un chauffeur qui l'a conduit à Nouakchott.

Trois semaines plus tard, le 5 juin 2021, il s'est fait passer pour un apprenti chauffeur pour franchir la frontière sans papiers et parvenir au Maroc. Il est passé en Espagne, où il a retrouvé un cousin qui lui payé le billet grâce auquel il a gagné la France le 20 août 2021.

Pour les motifs précités, il craint, en cas de retour en Mauritanie, d'être persécuté par des éléments homophobes de la société ou par la justice, du fait de son appartenance au groupe social des personnes LGBTI, sans pouvoir se prévaloir de la protection des autorités.

À l'appui de sa demande, il verse la copie de sa carte d'identité mauritanienne.

L'intéressé fournit oralement quelques détails au sujet de sa proximité avec sa mère et des filles dans sa jeune enfance, mais n'est pas en mesure de développer ce point lorsque l'officier l'invite à comparer son attitude à celle de ses deux frères de même mère. Il revient sur les circonstances dans lesquelles il aurait pris conscience de son orientation sexuelle, mais, ce faisant, se contente pour l'essentiel de reprendre ses déclarations écrites.

Interrogé sur la plus sérieuse des deux liaisons qu'il aurait entretenues, il se contredit, sans être en mesure de s'en expliquer, sur la manière dont il aurait appris l'homosexualité de celui-ci, affirmant d'abord avoir recueilli une confiance de lui en ce sens, puis l'avoir remarqué à la distance que celui-ci maintenait à l'égard des filles. Pourtant, par la suite, il affirme que cette prise de distance de son amant à l'égard des filles se serait manifestée plus tardivement, après la formation de leur couple, tandis que son ami dissimulait efficacement son homosexualité et sortait également avec des filles auparavant. Par ailleurs, interrogé de manière répétée sur un souvenir heureux qu'il aurait partagé avec son amant, autre que celui de la formation de leur couple, il se borne à des évocations générales et superficielles.

S'il est en mesure de fournir un certain nombre d'éléments consistants au sujet de la famille et du comportement général de l'homme qu'il décrit comme son amant, rien dans ses déclarations sur ces points ne permet de conclure à la nature amoureuse de la relation entre l'intéressé et la personne décrite.

Au sujet de l'autre relation qu'il aurait entretenue avec un Ivoirien-Congolais, il n'est pas en mesure d'expliquer pourquoi il a pris le risque de se confier à une personne habitant le même village que lui, malgré l'hostilité de son père et des gens d'une caste de religieux à l'égard des personnes homosexuelles et les réactions familiales négatives auxquelles s'exposent ordinairement les personnes homosexuelles en Mauritanie lorsque la rumeur de leur orientation sexuelle parvient aux oreilles de leur famille (OFPRA, Rapport de mission en République Islamique de Mauritanie - mars 2014, 6.2.1). Il se contredit une fois de plus, toujours sans pouvoir s'en expliquer, en affirmant avoir entretenu une relation avec cet homme avant de se mettre en couple avec l'amant précité, alors qu'il affirme par ailleurs que ce dernier était la première personne à qui il aurait confié son homosexualité.

De surcroît, il affirme avoir été ajouté, à Nouakchott, à un site Internet tenu par des personnes homosexuelles et avoir été ainsi informé de leurs soirées, pourtant organisées en toute discrétion, sans expliciter ce point plus avant.

La découverte de son homosexualité par la famille de son amant et sa fuite subséquente sont relatées dans des termes superficiels et lacunaires, en particulier en ce qui concerne son propre comportement, qui ne permettent pas davantage de les regarder comme établis.

Enfin, interrogé sur les relations entretenues actuellement avec sa famille, il n'est pas en mesure de faire état d'une impression personnelle au sujet de l'effet que la confiance téléphonique concernant son homosexualité a eu sur sa mère.

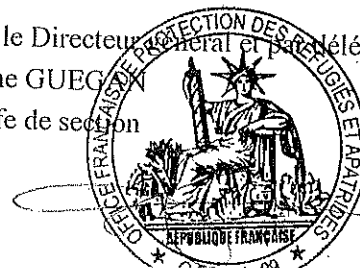
Le document d'identité versé apparaît sans lien avec le fond de la demande.

Dès lors, ses déclarations ne permettent pas de tenir les faits allégués pour établis, ni de regarder comme fondées les craintes de persécution exprimées.

En conséquence, la demande d'asile ne relève pas des cas visés aux articles L. 511-1 et L. 512-1 du code susvisé.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 30/12/2021

Pour le Directeur Général et Délégué
Jeanne GUEGON
Cheffe de section



ENTRETIEN

Dossier n° : 21-10-02672

Officier de Protection : JSON

Nom (demandeur d'asile) : CISSE
Prénom : MAMADOU

Date de l'entretien : 19/11/2021

Durée de l'entretien : 2h16min

Déroulement de l'entretien :

A l'Office

Langue dans laquelle l'entretien s'est déroulé : SONINKE

Interprète : Oui

Ce que vous dites, je le comprends, mais certaines choses, je ne pourrai pas les dire : c'est pour ça que je préfère que l'interprète soit là.

Nature de la demande : première demande
Procédure : PN

Titre de séjour présenté par le demandeur (vérification de l'identité du demandeur et de la photo) :
oui

Adresse actuelle en France (si changement) : cf. INEREC

L'objet et les modalités de l'entretien, ainsi que la confidentialité des déclarations à laquelle sont tenus l'OP et l'interprète sont précisés au demandeur, tout comme son obligation de coopérer dans le cadre de l'instruction de sa demande.

Est-ce que vous comprenez bien l'interprète (ou l'OP en cas d'entretien en français) ?
Oui

Comment vous y êtes-vous pris pour rédiger votre histoire en français ?

J'ai moi-même été scolarisé : avant de venir ici, j'ai été à l'école.

Vous avez donc tout écrit tout seul, sans même l'aide d'une assistante sociale ou d'une association d'aide aux demandeurs d'asile ?

Je l'ai écrit moi-même, sauf que, quand j'ai écrit, il y avait quelques petites erreurs orthographiques et cette personne les a corrigées.

Qui ça ?

Mon assistante sociale.

De toute façon, seules vos déclarations orales compteront pour la demande : si vous me dites autre chose que ce qui est écrit, ça ne posera aucun problème.

Présence d'un conseil : non

I. Identité et nationalité

Cette rubrique est destinée à valider les données transcrites préalablement par le demandeur sur son formulaire de demande d'asile. **Si elles sont différentes**, les champs ci-dessous doivent être complétés.

- Nom familial : cf. formulaire
- Prénoms (autres noms) : cf. formulaire
- Date de naissance : 30 novembre 97
- Lieu de naissance (ville, localité, pays) : cf. formulaire

Où habitiez-vous juste avant de quitter la Mauritanie ?

A Nouakchott, capitale de la Mauritanie.

Combien de temps avez-vous passé à Nouakchott ?

Je suis parti de Khabou et j'ai été 3 semaines à Nouakchott.

- Lieu de résidence habituelle avant l'arrivée en France (ville, localité, pays) : cf. formulaire

- Nationalité : cf. formulaire
Mon père est mauritanien et ma mère sénégalaise.

Autre nationalité : (sénégalaise)

- Documents relatifs à la nationalité : copie de carte d'identité
Mais Sénégal, j'en ai pas.

Avez-vous l'original de votre carte d'identité ?

Non, non. Je ne l'ai pas avec moi. Je l'ai laissée en Mauritanie : je ne l'ai pas.

Avez-vous déjà été au Sénégal ?

Ouais.

Pour combien de temps ?

Longtemps : j'y allais tout le temps.

Pourquoi ?

Ma grand-mère est là-bas et la famille de ma mère aussi y est : j'y allais tout le temps.

N'avez-vous jamais vu, de votre vie, aucun document officiel sénégalais à votre nom, par exemple une carte d'identité ou un passeport sénégalais ?

Non, moi, je n'en ai pas, mais certains enfants de ma mère en ont.

Des frères et sœurs de même père, même mère que vous ?

Il n'y en a qu'un seul avec qui je suis de même père, même mère.

A-t-il des papiers sénégalais ?

Oui.

Lesquels ?

Il a une carte d'identité.

Est-ce que vous jamais été en contact avec l'administration sénégalaise ?

Non, non.

Est-ce que vous savez si, à votre naissance, votre mère a déclaré votre naissance à qui que ce soit là-bas ?

Non, je ne sais pas.

Comment se fait-il que votre frère de mêmes père et mère ait une carte d'identité sénégalaise et vous non ?

Parce que lui vivait là-bas : il a grandi avec ma grand-mère.

Et il a des papiers mauritaniens aussi ?

Ouais.

Lesquels ?

Il a une carte d'identité. Il a tous les papiers.

Avez-vous apporté autre chose que vous aimeriez me montrer ?

Non, je n'ai rien.

- Appartenance ethnique ou tribale : soninké (caste des marabouts) [0h14min]
- Appartenance religieuse, confessionnelle : cf. formulaire

II. Renseignements familiaux

Cette rubrique est destinée à valider les données transcrites préalablement par le demandeur sur son formulaire de demande d'asile. **Si elles sont différentes**, les champs ci-dessous doivent être complétés ; des informations sur la situation actuelle des personnes concernées peuvent être notées si le demandeur les fournit à l'occasion de cette vérification. La précision des informations recueillies sur la ou les nationalités ainsi que la filiation des enfants mineurs est importante pour l'instruction des craintes de ces derniers (rubrique VI. bis).

- Père : cf. formulaire
- Mère : Tigide GREOU, âgée d'environ 58 ans

Avez-vous des frères et sœurs ?

J'ai un frère, Tiarna CISSE, de même père, même mère que moi. Du côté de mon père, j'ai 5 sœurs : Coumba, Songo, Lalia, Sira et Niouma.

Et du côté de votre mère ?

Personne.

Pourtant, tout à l'heure vous me parliez de « certains des enfants » de votre mère, au pluriel.

Je parlais de mon frère seulement. On n'est que 2.

Le formulaire indique aussi « Samba ».

Oui, on a mêmes père et mère : c'est le dernier de ma mère, mais il n'a pas été élevé par elle, c'est pour ça.

- Collatéraux (frères et sœurs) :
- de mêmes père et mère : 2 frères, Tiarna (environ 31 ans) et Samba CISSE (environ 15 ans)
- de même père : 5 demi-sœurs, Coumba, Songo, Lalia (environ 12 ans), Sira et Niouma CISSE

Vos 7 frères et sœurs et vos parents sont tous à Khabou en ce moment ?
Certaines de mes sœurs sont mariées.

Ailleurs ?
Oui.

Lesquelles ? Et où sont-elles ?
Coumba. Et Songo. Elles sont en Mauritanie même. Ce sont les seules qui sont parties.

Quand vous habitiez avec votre famille à Khabou, combien étiez-vous à vivre tous ensemble dans la même concession ?
On vivait tous dans cette maison.

Donc 10 dans la même concession, si j'ai bien compté ?
Non, pas seulement : il y avait aussi des frères et sœurs de mon père.

Combien étiez-vous en tout ?
Je ne saurais pas vous dire : beaucoup de personnes.

Donnez-moi un ordre d'idée.
Je ne pourrais pas préciser le nombre, parce qu'on était beaucoup.

Plus ou moins de 20 personnes ?
Oui, on était beaucoup.

Ce n'est pas une réponse. Bis ?
Au plus 20 peut-être ou moins de 20.

Votre père faisait quoi comme métier ?
Juste marabout.

Avait-il des talibés ?
Oui.

Qui vivaient avec vous ?
Non, il avait construit un endroit et les talibés allaient là-bas.

Étiez-vous dans le centre-ville de Khabou ?
Oui.

Est-ce que dans la concession vous aviez votre propre chambre ?
Non, je vivais avec mes cousins, les enfants de mon oncle paternel, mais je ne restais pas beaucoup à la maison. J'étais beaucoup à l'extérieur.

Qu'y faisiez-vous ?

J'étais chez des amis.

Vos frères ne sont pas mariés ?

Tiarná, lui, il est marié.

Etait-il déjà marié quand vous êtes parti ?

Ouais.

Votre père a combien de femmes ?

2.

- Situation (matrimoniale) de l'intéressé : cf. formulaire

- Autres unions : union avec Ibrahim CAMARA, à peu près de l'âge de monsieur, à Khabou

Pendant combien de temps ?

Je sais pas, mais ça fait depuis 2019.

De 2019 jusqu'à votre départ de Mauritanie ?

Ouais.

En ce moment, savez-vous où il est ?

Non.

- Enfants : néant

- Famille en France (statut) : néant

III. Autres informations personnelles

Cette rubrique est destinée à valider les données transcrites préalablement par le demandeur sur son formulaire de demande d'asile. Si elles sont différentes, les champs ci-dessous doivent être complétés.

- Etudes : terminale

Terminale, j'ai fait seulement une fois. Le bac là, j'ai pas eu, donc j'ai laissé les études.

Quel était votre métier ?

Marabout

Vous aviez donc des talibés vous aussi ?

Non, non, c'était le truc à mon père, mais on faisait tous le même métier.

Alors ça consistait en quoi, votre activité à vous ?

Là-bas ? rien. A part les études.

C'est donc votre caste et non votre métier, nous sommes d'accord ?

Oui.

En Mauritanie, vous n'avez jamais travaillé pour gagner de l'argent ?

Non, non.

Le formulaire indique que vous étiez « ouvrier agricole céréalier » ?

Ça, c'est pendant la saison des pluies : on fait tous ça au village, mais les récoltes, c'est pour la consommation de la famille, ce n'est pas pour vendre pour moi.

- Profession : cf. formulaire
- Service militaire (dates, lieu et grade) : non

IV. Documents versés par le demandeur

Liste des documents	Observations (précisez notamment si ce document est un original)	Codes d'indexation (pour les documents pas encore numérisés, ni indexés)
Versés avant l'entretien		
- DOCUMENTS D'IDENTITE ET D'ETAT CIVIL CARTE D'IDENTITE - COPIE (1)		

V. Itinéraire et modalités d'arrivée en France

[0h29min] Date, lieu et conditions de sortie du pays d'origine : 5 juin 2021 de Nouakchott

Itinéraire : Khabou – Sélíbabi – Nouakchott – Dakhla (Maroc) – Espagne

J'ai un ami à Nouakchott qui s'appelle Hamed. C'est un commerçant : il reçoit des marchandises qui viennent du Maroc. Puis il m'a mis en contact avec un monsieur qui travaille avec son père. Puis il m'a emmené là-bas, au Maroc.

Pour passer la frontière mauritanienne, n'avez-vous pas eu besoin de votre carte d'identité ?

Ils m'ont fait passer pour un apprenti chauffeur : ayant quitté mon village, je n'avais aucun papier, ni carte d'identité, ni autre, donc mon ami Hamed m'a présenté à un chauffeur : *c'est lui qui m'a aidé.* Ousmane.

Le cas échéant, séjours antérieurs dans d'autres pays (si oui : éventuels contacts avec le HCR ou demande d'asile) :

- nombreux séjours au Sénégal à côté de Bakel, d'un mois maximum
- Dakhla : un mois maximum

On est partis sur une montagne où il y avait beaucoup de personnes qui voulaient partir. Et puis il y avait un monsieur qui était en quelque sorte le responsable : on parlait la même

langue et il m'a dit de patienter. Certaines personnes ont pu payer le trajet, mais comme je n'avais pas d'argent, il m'a dit d'aller avec eux, il m'a donné une sorte de bouteille et il m'a dit que si de l'eau s'infiltrait je devais écoper.

Et vous avez pu ainsi traverser la mer ?

Oui. On est restés au moins 8 jours en mer.

La Croix-Rouge nous a recueillis en Espagne, mais je ne sais pas où exactement : j'étais trop fatigué.

J'ai un cousin qui vit en Espagne, il s'appelle Amara. J'ai passé un certain temps avec ceux qui m'ont secouru, et ils m'ont demandé si je voulais rester ou si je connaissais quelqu'un. Ils m'ont demandé son numéro, m'ont appelé, et il est venu me chercher. J'ai passé une semaine avec lui et il m'a payé un billet pour que je puisse venir ici.

Et pourquoi ne vouliez-vous pas rester en Espagne ?

Je ne voulais juste pas rester là-bas : je préférais rester ici.

Date, lieu et conditions d'entrée en France : 20 août 2021 à Paris

VI. Motifs de la demande

Cette rubrique est destinée à explorer les raisons pour lesquelles le demandeur sollicite une protection internationale : motifs de sa demande, persécutions passées, craintes actuelles, disponibilité/indisponibilité d'une protection effective et durable dans le pays d'origine... Le demandeur devra aussi avoir été interrogé suffisamment tôt sur les conditions de rédaction du récit écrit et au plus tard après les premières questions sur les motifs de la demande.

- 1. Pourquoi avez-vous décidé de quitter Khabou il y a quelques mois ?** Donc je vous raconte ce qu'il m'est arrivé à Khabou ? *Parce que (reniflement)* Dieu nous a créés mais nous sommes tous différents. On est tous différents, mais on doit s'accepter comme on est. Moi, je suis comme ces personnes-là qui sont avec des garçons, et chez nous c'est un grand péché.
- 2. Quand vous dites « ces personnes-là qui sont avec des garçons », de qui parlez-vous ?** Ceux qu'on appelle homosexuels. C'est comme ça et depuis que je suis petit. A chaque fois que ma mère faisait la cuisine, j'étais toujours avec elle et je l'aidais. J'étais toujours à ses côtés, et au début je jouais beaucoup aussi avec mes sœurs, et quand mon père a commencé à le savoir il a commencé à déconner.
- 3. Et votre frère Tiarna, il ne faisait pas cela ?** Non, pas lui.
- 4. En quoi son attitude était-elle différente de la vôtre ?** En quoi on est différents ?
- 5. (OP récapitule les déclarations de monsieur et répète la question.)** Ça, je ne sais pas : on est tous différents.
- 6. Et Samba, il était différent de vous ?** Avec Samba aussi, on était différents et il n'a pas grandi avec ma mère.
- 7. Alors votre père, qu'est-ce qu'il a fait quand il a vu que vous jouiez beaucoup avec vos sœurs et que ça ne lui a pas plu ?** Il m'a grondé : il m'a dit qu'il ne voulait plus me voir avec les filles.
- 8. Quel âge aviez-vous à cette époque ?** 16, 17 ans.
- 9. Vous vous souvenez du jour où il vous a grondé et dit ça ?** Non, je ne m'en souviens pas.
- 10. Est-ce que c'est possible pour vous de me dire à quel âge vous vous êtes rendu compte que vous étiez « comme les homosexuels » ?** [0h44min] 14, 15 ans.

11. **Comment vous en êtes-vous aperçu ?** Quand je jouais avec les filles, ça allait, mais quand mon père m'a dit d'arrêter de les fréquenter et que je me suis mis à jouer avec les garçons, on allait jouer sur le terrain, et vers 19 heures on allait se baigner au fleuve.
12. **Dites-moi : quand vous êtes allé jouer sur le terrain avec les garçons, ça vous plaisait ?** Ouais.
13. **Alors pourquoi ne l'avez-vous pas fait plus tôt : pourquoi avoir attendu que votre père vous interdise le jeu avec les filles pour aller jouer avec les garçons ?** (*Monsieur répète la question pour s'assurer qu'il l'a bien comprise.*) A cette époque, je ne savais pas : j'étais avec les filles.
14. **Vous alliez vous baigner au fleuve : poursuivez.** Puis, quand on se lavait, voilà quoi.
15. **Oui ?** C'est là que ça me donne envie, quoi, des fois... puis j'ai essayé de me rapprocher d'eux.
16. **Avez-vous réussi à vous rapprocher d'eux ?** Parfois, oui.
17. **Y a-t-il eu des réactions de leur part ?** Eux ne savaient pas ce que je ressentais.
18. **Comment vous faisiez pour vous rapprocher d'eux sans qu'ils s'en aperçoivent ?** Parce qu'après le terrain, on allait au fleuve pour se baigner, et en même temps on en profitait pour jouer. C'est à ce moment-là, pendant qu'on jouait, que j'en profitais pour me rapprocher d'eux.
19. **Quels étaient ces jeux qui vous permettaient de vous rapprocher d'eux ?** On avait un petit ballon, comme les balles de tennis, qu'on se lançait dans le dos. C'était ce genre de jeu.
20. **Un jeu où on se lance un ballon, d'après la manière dont vous me le décrivez, ça ne ressemble pas à un jeu qui permette de se rapprocher des gens.** Par exemple quand une personne a la balle et que je me rapprochais pour lui prendre le ballon, là j'en profitais pour me rapprocher.
21. **A quel moment vous vous êtes dit, dans votre tête, que vous étiez « comme les homosexuels » ?** A l'âge de 17, 18 ou 19 ans, comme ça.
22. **Je veux dire : c'est en jouant à ces jeux-là ou bien en une autre occasion ?** Oui, quand j'étais avec les garçons, oui.
23. **Vous connaissiez des gens qui étaient homosexuels à l'époque ?** Quelques-uns.
24. **Comment les connaissiez-vous ?** Je le savais parce que des personnes me l'ont dit : je le savais.
25. **Pouvez-vous prendre un exemple : me parler d'une personne dont vous saviez qu'elle était homosexuelle à l'époque et me dire comment vous le saviez ?** Il y avait un monsieur là-bas, qui travaillait là-bas, mais il était étranger : lui, je le savais.
26. **Ce monsieur, comment saviez-vous qu'il était homosexuel ?** Je le savais. Il me l'a dit lui-même et on se voyait de temps en temps.
27. **Selon vous, la plupart des gens savaient-ils qu'il était homosexuel ?** Non, tout le monde ne le savait pas.
28. **Pourquoi vous l'a-t-il dit ?** Parce que j'ai été le premier à me confier, alors il me l'a dit : on était assez proches.
29. **Comment s'appelait-il ?** Nourou.
30. **Donc, quand vous avez appris qu'il était homosexuel, vous saviez déjà que vous, vous l'étiez ?** Oui.
31. **Mais avant de vous en rendre compte, vous aviez déjà vu des gens dont vous saviez qu'ils étaient homosexuels ?** Ouais, à Nouakchott.
32. **Comment saviez-vous que ces personnes que vous avez vues à Nouakchott étaient homosexuelles ?** Parce que parfois ils faisaient des soirées là-bas. *C'est discrètement, quoi.*

33. Si c'était discret, comment étiez-vous au courant ? Parce qu'ils avaient un site et j'étais au courant de tout ce qui se faisait là-bas : une personne m'a rajouté.
34. Pourquoi on vous a rajouté à ce site alors qu'à l'époque vous ne vous étiez pas encore rendu compte de votre attirance pour les garçons ? A cette époque, quand je lui parlais, j'étais un peu grand : j'étais à Nouakchott alors.
35. (OP récapitule la chronologie en fonction des réponses précédentes.) Vous n'étiez donc pas encore au courant que vous étiez attiré par les garçons à cette époque ? A ce moment-là je le savais.
36. Avant de vous rendre compte de votre attirance pour les garçons, aviez-vous déjà vu des homosexuels ? Oui, j'étais avec un garçon qui l'était : Ibrahim Camara, il s'appelait.
37. Donc vous saviez qu'il était homosexuel, mais vous, vous ne saviez pas encore que vous étiez homosexuel ? A cette époque-là, moi-même, je le savais.
38. Vous rendez-vous compte qu'il y a un problème de communication ? Cela fait plusieurs fois que je pose la même question et vous répondez à côté à chaque fois. Je réponds à la question que vous posez.
39. Non : cela fait plusieurs fois que je vous demande si, avant de vous rendre compte que vous étiez homosexuel, vous aviez déjà vu des homosexuels. A chaque fois vous commencez par me répondre oui, vous me parlez de Nourou, puis d'homosexuels que vous avez vus à Nouakchott, et à chaque fois, vous finissez par me dire qu'au moment de les rencontrer, vous saviez déjà que vous étiez homosexuel. Ma question était : connaissiez-vous des homosexuels avant de vous rendre compte de votre propre homosexualité ? Vous voulez dire : avant que je sois homosexuel ? [0h58min]
40. Non : avant que vous vous en rendiez compte. C'était quand vous avez joué dans le fleuve avec le garçon que vous vous en êtes rendu compte, c'est bien ça ? Je n'ai pas compris la question.
41. Bis ? Oui.
42. Ma question était : aviez-vous déjà vu des homosexuels avant cela ? Ouais.
43. Dans quelles circonstances ? A Nouakchott, quand j'étais scolarisé là-bas.
44. Racontez-moi. Parfois : dans mon pays, il n'y en a pas beaucoup, mais j'allais souvent sur Internet.
45. Donc vous n'en aviez jamais rencontré : vous les aviez seulement vus sur Internet. Si, à Nouakchott.
46. Avant de vous baigner avec des garçons ? Oui, avant d'aller au fleuve : j'en ai déjà vu.
47. Dans quelles circonstances ? Je les ai vus à Nouakchott, juste comme ça, avec mes yeux.
48. Comment saviez-vous qu'ils étaient homosexuels ? Leur façon d'être, voilà.
49. Pouvez-vous être plus précis ? Leurs vêtements et les greffages qu'ils mettaient sur leur tête.
50. Il y a un mot particulier en Mauritanie qu'on utilise pour désigner ces gens-là ? Oui. On les appelle les « hommes-femmes » (*terme soninké*).
51. Et quand vous vous êtes baigné dans le fleuve et que vous étiez attiré par les garçons, vous vous êtes rendu compte que vous étiez comme ces gens-là ? Oui.
52. Quelle est la première personne à qui vous avez dit avoir une attirance pour les garçons ? Ibrahim Camara.
53. Que s'est-il passé pour que vous décidiez de le lui raconter ? Parce que je savais que, voilà, quoi, il était comme ça, donc je lui expliquais ma situation.

54. **Donc vous saviez qu'il était homosexuel ?** *Ouais, ouais.* Mais lui, c'était caché : personne n'était au courant.
55. **Comment vous, étiez-vous au courant ?** Parce que mon ami me l'a dit : on était tout le temps ensemble. (*Monsieur rectifie la traduction.*) Non, c'est lui-même mon ami : on était proches.
56. **Lequel de vous deux a dit en premier à l'autre qu'il était homosexuel ?** Moi.
57. **Quand vous le lui aviez dit, saviez-vous déjà qu'il était homosexuel ?** Oui.
58. **Vous le saviez déjà, mais il ne vous l'avait pas encore dit ?** Si.
59. **Vous rendez-vous compte que vous vous contredisez ?** Comment ça ?
60. **Je vous ai demandé comment vous saviez qu'il était homosexuel, vous m'avez répondu que c'était parce qu'il vous l'avait dit. Ensuite je vous ai demandé qui a confié en premier son homosexualité à l'autre et vous m'avez dit que c'était vous. Et maintenant vous me dites qu'avant de lui dire ça, vous saviez déjà qu'il était homosexuel parce qu'il vous l'avait dit.** La toute 1^{re} fois, c'est moi qui lui ai dit, c'est vrai. *Après, lui, il m'a dit que ça faisait longtemps qu'il aurait voulu me dire qu'il m'aimait, mais il avait peur.* Et moi, avant de le lui dire en 1^{er}, j'ai eu peur aussi.
61. **Donc vous le saviez, qu'il était homosexuel, avant de le lui dire pour la toute 1^{re} fois, ou pas ?** Oui.
62. **Comment le saviez-vous ?** A sa façon d'être : on a le même caractère, il n'aime pas trop les femmes.
63. **Comment saviez-vous qu'il n'aime pas trop les femmes ?** Parce qu'on était proches : lui non plus n'aime pas trop les femmes.
64. **Qu'avez-vous vu qui vous en a fait vous rendre compte ?** Parce que chaque fois, les femmes s'approchaient de lui, mais lui les refusait.
65. **Un beau jour vous avez décidé de lui dire ce que vous ressentiez : comment le lui avez-vous dit ?** Ce jour-là, je m'étais décidé. Mais avant de lui dire, j'avais préparé mon sac. C'était dans la chambre, le 5 juin. Le 5 juin, j'y suis allé, on a parlé, je lui ai dit ma situation. Alors il m'a dit, *ça fait longtemps qu'il ressent quelque chose envers moi, mais il n'a pas osé me dire.* Et ce jour-là, on s'est mis ensemble, on a couché ensemble.
66. **D'accord, mais ça a dû être difficile de lui dire ça : c'était la 1^{re} fois de votre vie que vous révéliez votre secret à quelqu'un. Pouvez-vous être plus précis sur la manière dont vous vous y êtes pris ?** Ce jour-là, je savais que ç'allait être compliqué : c'est pourquoi j'avais préparé mon sac au cas où. Puis on est rentrés dans la chambre, et je lui ai dit que ça faisait longtemps que j'aurais voulu qu'on se mette ensemble. Je lui ai dit que l'amour que j'éprouvais pour lui était très fort, je lui ai dit plusieurs choses. Il est resté debout, à me regarder, à me fixer, pendant plusieurs minutes. Puis après, il a parlé : il a dit que lui aussi, c'était la même chose.
67. **C'est un hasard étrange : vous êtes amoureux d'un garçon et justement il est homosexuel, lui aussi. Pouvez-vous m'expliquer cela ?** C'est-à-dire ? je n'ai pas compris : le fait que lui et moi, on soit tous les deux homosexuels ?
68. **[1h13min] (OP réexplique la question.)** Moi et Ibrahim, c'était un peu différent : lui, ce n'est pas comme s'il ne sortait qu'avec des garçons, ça lui arrivait aussi avec des filles, ce n'est pas comme s'il ne sortait qu'avec des garçons.
69. **Dans ce cas, pourquoi, quand les filles s'approchaient de lui, il n'était pas intéressé ?** Ça, c'était à la fin.
70. **Comment ça ?** Ça, quand les filles s'approchaient de lui et qu'il n'était pas intéressé, c'était à la fin : au début, il était avec des filles.
71. **A la fin, c'est-à-dire ?** Au moment où moi, je me suis mis avec lui, il n'était plus avec des filles.

72. **Et par la suite, il n'a plus jamais été avec des filles ?** Même s'il s'est mis avec une fille, je n'étais pas au courant.
73. **Ensuite, quand vous étiez ensemble, que faisiez-vous ensemble ? Je précise que ma question ne porte pas sur les relations sexuelles mais sur le reste.** On le faisait en cachette, quand on était parmi des personnes, on faisait comme si de rien n'était.
74. **Que faisiez-vous en cachette, à part avoir des relations intimes ?** Pour que les gens ne sachent pas que nous l'étions.
75. **Bis ?** On était ensemble, et ça, il fallait le cacher, sinon, si les gens le savaient, ça allait être un problème.
76. **Et comment faisiez-vous pour le cacher ?** Quand on avait des personnes autour de nous, certaines choses, on ne les faisait pas : on ne se regardait pas vraiment.
77. **Quelles choses ?** Par exemple, le fait de se prendre la main quand on marchait : il n'y avait pas tout ça. Quand on voulait se voir, on s'appelait.
78. **Donc quand vous vouliez vous voir : il vous appelle, il vous dit qu'il veut vous voir. Ensuite, que faites-vous par exemple : où allez-vous, que faites-vous ?** Pour aller jouer au terrain, on y allait ensemble, pour se baigner
79. **Parlez-moi un peu de la famille d'Ibrahim. C'est-à-dire ?**
80. **Dites-moi tout ce que vous savez de sa famille.** Ils sont là-bas : je sais juste qu'ils sont des chefs de village.
81. **C'est où, « là-bas » ?** Beaucoup de décisions du village, c'est sa famille qui les prenait.
82. **Si vous n'en savez pas plus, c'est donc qu'il ne vous parlait presque pas de sa famille ?** Non, ils étaient tous dans la même maison, et lui avait sa chambre à part, donc *moi, je suis tout le temps là-bas, quoi.*
83. **Alors vous devriez en savoir plus sur sa famille, si vous étiez tout le temps là-bas.** Sa mère a une grande boutique à l'entrée de la maison. Et son père est en France ici. *Sa famille c'est une commerçante, c'est tout.* C'est tout ce que je savais et rien d'autre : moi, je ne lui posais que peu de questions sur sa famille. Je ne peux vous dire que ce que j'ai vu.
84. **Sa famille, c'était juste sa maman, et son papa qui était en France ?** Il avait aussi des sœurs et des grands frères dans la maison.
85. **Que pouvez-vous me dire sur eux ?** Il avait 3 grandes sœurs là-bas. Elles n'étaient pas mariées ; et un grand frère, Ismail. Ils aidaient tous leur mère à la boutique.
86. **Quel est le plus beau souvenir commun que vous avez partagé avec Ibrahim ?** Beaucoup, beaucoup. J'ai perdu mon téléphone : j'avais beaucoup de preuves dans mon téléphone, que j'aurais pu vous montrer.
87. **Peu importe : ce qui compte, c'est ce que vous dites. Choisissez un souvenir parmi tous ceux-là et racontez-le-moi.** La première fois où on s'est mis ensemble. La 1^{re} fois qu'on s'est vraiment mis ensemble, pour moi, il n'y avait pas un autre jour pareil.
88. **Vous me l'avez déjà raconté tout à l'heure, ça. Vous me dites qu'il y a eu beaucoup de beaux souvenirs. Pouvez-vous en choisir un autre ?** Je n'ai rien d'autre : je ne me souviens que ce jour-là, pour moi, c'était celui-là le plus beau.
89. **Pourquoi ne vous souvenez-vous pas d'un autre souvenir, si vous en avez eu beaucoup d'autres de beaux ?** On se voyait tout le temps : pratiquement chaque jour on se voyait, mais pour moi, le plus beau jour, c'était celui-là.
90. **Parlez-moi un peu d'Ibrahim, que je sache quel genre de personne il était. C'est ce que je vous ai dit : ce qu'il fait, vous voulez dire ?**
91. **Non, parlez-moi de sa personne d'un point de vue moral. C'est-à-dire le type de personne que c'est ?**

92. **Exactement.** C'est quelqu'un qui n'aimait pas qu'on montre tout à tout le monde. Il était très discret, il voulait que tout ce qui le concerne soit en cachette. Il ne se confiait pas aux autres.
93. **Pouvez-vous m'en dire plus, sur sa personnalité ?** Je connais beaucoup de choses : faut-il tout vous raconter ? [1h28min]
94. **Commencez et je vous interromprai quand j'en saurai assez.** C'est quelqu'un qui n'aime pas travailler. Ses frères et sœurs aidaient leur mère, mais lui, il ne faisait rien, il restait juste à la maison : il a trop été gâté. Il n'aime pas travailler, il ne faisait rien, c'est juste ça. Il aimait bien le ballon et il étudiait plutôt bien. Et l'année où je suis parti, c'est celle où il devait aller à l'université. Depuis ça, je n'ai plus eu aucune nouvelle de lui, donc je ne sais rien.
95. **Comment ça se fait qu'il n'aime pas travailler mais qu'il étudiait quand même plutôt bien ?** Quand je dis travailler, je parle des travaux du village, cultiver etc. : je parle de ce type de travaux.
96. **Si vous deviez choisir un trait de sa personnalité qui vous plaisait le plus, lequel ce serait ?** C'est une personne de confiance : il sait garder les choses pour lui.
97. **Ensuite, vous me dites que vous vous êtes aussi confié à Nourou : pourquoi vous lui avez dit que vous étiez homosexuel ?** Nourou, c'est un étranger : il faisait juste des allers et retours. *Je lui ai dit, et il est rentré chez lui, voilà, quoi* : il m'a dit que si j'avais besoin de quoi que ce soit, je pouvais venir lui demander.
98. **Et entre Nourou et vous, qui a dit le 1^{er} à l'autre qu'il était homosexuel ?** Moi, parce que moi, j'étais au courant du cas de Nourou : je lui ai dit le 1^{er}.
99. **Comment saviez-vous qu'il était homosexuel ?** Les gens me l'ont dit, et lui-même me l'a confié après. Pendant des discussions, les gens disaient que lui était comme ça et qu'il aimait les hommes, c'est comme ça que je l'ai su.
100. **Vous n'aviez pas peur qu'il le répète à quelqu'un d'autre ?** Non, je n'ai pas eu peur.
101. **Pourquoi ?** Pour rien, je n'ai juste pas eu peur.
102. **Je m'en étonne, monsieur : votre père est marabout, s'il l'apprenait, vous risquiez de vous trouver dans une situation difficile. Khabou est petit et par le bouche-à-oreille les informations peuvent circuler facilement. Pourquoi cette désinvolture : confier votre homosexualité sans raison précise à quelqu'un que vous connaissiez si peu ?** Pourquoi je l'ai dit à Nourou : parce qu'avant de me mettre avec Ibrahim, il se passait quelque chose avec Nourou.
103. **Je ne comprends pas : tout à l'heure, vous m'avez dit qu'Ibrahim était la 1^{re} personne dans toute votre vie à qui vous l'avez dit ?** Que je l'aimais, oui, mais Nourou, c'était juste voilà, quoi.
104. **Eh bien justement, pourquoi lui faire une confiance pareille alors ?** Nourou, c'est un étranger, il n'est pas là-bas : il faisait juste des allers et retours. Nourou n'est pas de là-bas.
105. **Mais même un étranger peut parler à des gens quand il vient là-bas ?** Avec Nourou, il n'y a que le fleuve qui nous sépare, mais il est du même village.
106. **Donc ce n'est même pas un vrai étranger ?** Comment ça ?
107. **Quelqu'un du même village qui est juste de l'autre côté du fleuve, ce n'est pas un vrai étranger, si ?** Ça fait un peu loin : c'était le fleuve qui nous séparait, mais il venait tout le temps là-bas.
108. **Et quand vous avez dit à Nourou que vous étiez homosexuel, comment a-t-il réagi ?** Il n'a rien dit.
109. **Mais encore : vous avez eu l'impression que ça lui faisait quoi ?** Je lui ai fait savoir et il m'a dit que de temps en temps, si j'avais besoin, je pouvais venir.

110. **Besoin de quoi ?** Des fois si j'avais envie et besoin, qu'il serait là. Mais avec Nourou, ça n'a pas vraiment duré et après on s'est séparés.
111. **Vous avez donc entretenu une relation avec lui pendant un certain temps ?** Je ne pourrais pas vraiment dire qu'on s'est vraiment mis ensemble : j'allais juste chez lui de temps en temps, une ou deux fois.
112. **De l'autre côté du fleuve ?** Oui, j'y allais de temps en temps.
113. **Quand vous dites que Nourou vient de l'autre côté du fleuve, il vient d'un autre pays ?** Oui.
114. **De quel pays vient-il ?** Il est ivoirien. Ivoirien-congolais.
115. **D'accord, mais de l'autre côté du fleuve, c'est un autre pays ou pas ?** Non, c'est le même pays.
116. **Mais on parle de quel fleuve, monsieur ?** Juste, ce n'est pas vraiment un fleuve, c'est plutôt un lac qui divise le village : nous, on appelle ça un fleuve, mais ça n'en est pas vraiment un.
117. **Vous êtes allé de temps en temps chez Nourou : comment vit-il ?** Il travaille là-bas, il a une chambre là-bas.
118. **Mais encore ?** Avec Nourou, on ne discutait pas vraiment : il me disait juste qu'il travaillait là-bas et rien d'autre. [1h43min]
119. **D'accord, mais sa maison est comment ?** C'est les appartements : il y a plusieurs pièces et lui a sa chambre à part.
120. **Quand vous alliez chez Ibrahim, très souvent donc, comment faisiez-vous pour que personne ne se rendît compte que vous étiez en couple ?** Pour les gens, quand on y allait, c'était juste deux amis selon eux.
121. **Vous arrivez et ils pensent que vous êtes juste deux amis. Vous entrez dans la chambre avec lui. Comment faites-vous pour que les gens de la concession ne s'aperçoivent pas de ce que vous faisiez ensemble dans la chambre ?** Parce qu'Ibrahim était dans une chambre à l'écart : personne n'allait vraiment là-bas. Sa mère et ses sœurs, elles, vivaient à l'étage, et lui en bas, au rez-de-chaussée.
122. **D'accord, mais s'il est au rez-de-chaussée et elles à l'étage, à chaque fois qu'elles descendent, elles vont passer près de sa chambre et risquent de s'apercevoir de quelque chose ?** Oui, mais elles ne s'approchaient pas de sa chambre, et quand elles venaient, lui, il fermait sa porte.
123. **Donc les choses se passaient plutôt bien pour vous, vous étiez heureux avec Ibrahim. Pourquoi avez-vous finalement quitté Khabou il y a quelques mois ?** Pourquoi j'ai quitté Khabou ? Parce qu'un jour, je n'ai pas fermé la porte. Son grand frère Ismail nous a surpris. Voilà, quoi. Et après ses sœurs sont venues et les amis de ses sœurs aussi. Et une de ses sœurs a dit : « Pourtant les gens en ont parlé, mais je n'y avais pas cru. Maintenant je le vois de mes propres yeux et maintenant j'y crois. »
124. **Vous étiez dans la chambre, tous les deux, vous êtes surpris par son grand frère, et vous restez dans la chambre à attendre que les sœurs et les amis des sœurs viennent ?** Oui, on était là, on était assis, et le frère a appelé les autres pour venir voir.
125. **Vous étiez assis là : à quoi voyait-on que vous étiez en couple ?** Quand le grand frère est venu, on était en pleine action. Mais quand les autres sont arrivés, ils nous ont juste vus : on était déshabillés et on était assis.
126. **Alors qu'avez-vous fait ?** Ils ont discuté, et après je suis sorti : je savais que tout le monde allait être mis au courant. Après, je ne me suis même pas dirigé vers la maison. Les vêtements que je portais, c'est avec eux que je suis parti dans un village voisin, et le lendemain je suis parti à Sélibabi. Le matin, je suis parti à Sélibabi : j'ai un ami là-bas qui s'appelle Ousmane. C'est lui qui m'a aidé à partir, parce qu'il a une

- épicerie là-bas. Et il connaît beaucoup de chauffeurs. Il a appelé une personne avec un camion, et c'est avec cette personne que je suis parti. Ils accompagnent des gens à Nouakchott. Et il a dit qu'il ne pouvait pas m'emmener sans carte d'identité : il m'a dit d'aller à Khosar, et de me faire passer pour un apprenti. Il m'a dit de patienter et que je ne pouvais pas partir sans carte d'identité.
127. **Et quand ils vous ont demandé pourquoi vous vouliez partir aussi soudainement de chez vous sans rien emporter, que vous ont-ils dit ?** Je n'ai rien dit, juste que j'étais en conflit avec mon père.
128. **Est-ce que vous savez pourquoi Ismail est entré dans la chambre d'Ibrahim ce jour-là ?** Non, je ne sais pas : peut-être qu'il venait de la boutique, ou de la brousse, parce que lui, il travaillait dans la brousse, puis il est arrivé et il est rentré.
129. **Je vois. Quand on est en couple aussi longtemps avec quelqu'un, comme vous avez Ibrahim, il peut arriver qu'on se dispute : pouvez-vous me parler d'un jour où vous vous êtes disputé ?** Un jour, je suis parti chez lui : il n'était pas là-bas, j'ai demandé à sa sœur où il était, elle m'a dit qu'il était au terrain, et à son retour sa sœur lui a dit que j'étais passé et que j'avais l'air d'avoir besoin de lui. Il m'a appelé et m'a demandé pourquoi je passais aussi souvent et pourquoi je demandais toujours après lui, je me suis fâché. Alors on est restés 2 à 3 semaines, comme ça, sans vraiment se parler.
130. **Pourquoi il ne voulait pas que vous passiez aussi souvent, alors que vous me disiez que de toute façon vous vous voyiez tous les jours ?** Moi-même, je ne sais pas pourquoi il s'était fâché : il m'a juste dit que la prochaine fois, avant de passer, je devais l'appeler.
131. **J'aimerais revenir sur les souvenirs heureux : pendant toutes ces années, n'y a-t-il vraiment pas un autre souvenir heureux que vous puissiez me raconter, à part celui de votre rencontre ?** Non, je ne m'en souviens pas : juste parfois, on allait sortir, on allait au bord du fleuve et on jouait là-bas. [1h57min]
132. **Pouvez-vous me donner plus de détails là-dessus, que je comprenne pourquoi ce souvenir-là est heureux pour vous ?** Il m'appelait, il venait me chercher chez moi, on allait là-bas et on buvait du thé ensemble. Et on bavardait.
133. **Est-ce que vous vous souvenez d'un jour où il vous a dit quelque chose de particulier qui vous a particulièrement plu ou touché ?** Il a dit que, quand il était avec moi, il était heureux : il ne sait pas pourquoi il était comme ça.
134. **Comment se fait-il qu'après être parti, vous n'avez pas réussi à reprendre contact avec lui ?** Je ne sais pas pourquoi : je l'ai cherché partout, mais je n'ai pas pu le joindre.
135. **Vous l'avez cherché comment ?** Je l'ai cherché sur Internet et j'ai cherché son numéro.
136. **Pourquoi n'arriviez-vous pas à le joindre sur son numéro ?** J'avais perdu mon téléphone, et le numéro qu'il avait ne fonctionnait plus. C'est pour ça que je l'ai cherché sur Internet, mais je ne l'ai pas trouvé.
137. **Etes-vous en contact avec qui que ce soit ?** Personne à part ma mère.
138. **Pourquoi elle oui et les autres non ?** Parce que même quand j'étais là-bas, malgré ce que j'étais, elle me conseillait souvent : j'étais son fils, elle ne pouvait pas me rejeter.
139. **Mais elle ne savait pas que vous étiez homosexuel ?** Elle ne le savait pas : elle voyait juste que je jouais avec les filles.
140. **Quand elle a repris contact avec vous, qu'est-ce que vous vous êtes dit ?** C'est moi qui ai cherché son contact, je l'ai appelée et je lui ai raconté toute l'histoire.

141. **Ç'a dû être difficile pour vous à raconter. Comment a-t-elle réagi ?** Elle m'a dit qu'après mon départ, tout le monde en parlait et tout le monde en avait entendu parler. Parce qu'après mon départ, on est restés deux mois sans être en contact. Mais le jour où j'ai rencontré mon cousin en Espagne, Amara, je lui ai demandé de l'appeler. Et après, je lui ai expliqué la situation.
142. **Mais vous avez eu l'impression que ça lui faisait quoi de savoir que vous étiez homosexuel ?** Elle ne m'a rien dit. Elle m'a juste dit que chacun a sa façon d'être.
143. **Même si elle n'a rien dit, vous avez eu l'impression qu'elle en pensait quoi ? C'est-à-dire ?**
144. **Vous lui avez confié que vous étiez homosexuel. Je suppose que ça ne lui était pas indifférent, que son fils fût homosexuel ou hétérosexuel. Qu'en pensait-elle ?** Même si elle avait dit quelque chose quand je l'ai appelée, elle n'a rien dit. Directement avec moi, elle n'a rien dit.
145. **Et les autres membres de la famille, elle vous a dit comment ils avaient réagi ?** Je ne lui ai même pas demandé : je l'ai juste appelée pour avoir de ses nouvelles à elle.
146. **Votre cousin Amara était-il au courant de la raison de votre départ ?** Non, je ne lui ai pas dit.
147. **Depuis que vous êtes en France, vous êtes-vous rapproché d'associations qui protègent les droits des homosexuels ?** Quand je suis arrivé, je n'en connaissais pas, mais là où je suis actuellement, c'est cette dame qui m'a dit, ils m'ont dit qu'ils m'appelleraient pour me donner un rendez-vous, mais je n'ai toujours pas reçu leur appel.
148. **Ils doivent vous donner un rendez-vous pourquoi ?** Pour me rappeler, mais ils ne m'ont toujours pas rappelé.
149. **Mais à terme, comment pourraient-ils vous aider ?** Pour vivre tranquillement et n'avoir aucune difficulté.
150. **Parce qu'ici, vous avez des difficultés ?** En France, non, depuis que je suis ici, ça va. Juste là où je suis, je ne suis pas avec des personnes.
151. **(OP reformule la question n° 149.)** Là où je vis actuellement, je suis à la campagne : il n'y a personne, pas de courant, chacun est dans sa chambre ; ce n'est pas comme ici.
152. **Vous avez été en contact avec d'autres homosexuels depuis que vous êtes en France ?** Non.
153. **Si vous retourniez aujourd'hui à Khabou, auriez-vous peur qu'on vous fasse du mal ?** Ouais : je ne veux même pas y retourner, je veux juste vivre ici, sans que personne me fasse du mal et sans faire moi-même de mal à quiconque.
154. **Que pourrait-il vous arriver si vous rentriez à Khabou ?** Beaucoup de choses. Là-bas, quand ils savent que je suis comme ça, ils peuvent me mettre en prison ou me tuer : mieux vaut rester ici.
155. **Si vous retourniez vous installer au Sénégal, près de Kanel, auriez-vous peur qu'on vous fasse du mal là-bas ?** Même là-bas, moi, ce que j'aimerais, c'est rester ici : là-bas, je ne sais pas s'ils me feront du mal ou pas, je ne m'y connais pas très bien là-bas.

156. Résumé des craintes :

- Si vous retourniez à Khabou, vous auriez peur d'être tué ou emprisonné, et à défaut, la société ne vous acceptera pas et votre famille vous rejettera, parce que vous êtes homosexuel ?
- Et si vous retourniez près de Kanel au Sénégal, vous ne savez pas si on vous ferait du mal ou pas à cause de votre homosexualité ? [2h12min] Oui.

157. Donc au Sénégal, vous ne connaissez pas la condition des homosexuels ?

Non.

158. Avez-vous quoi que ce soit à ajouter avant que je mette fin à l'entretien ?

Non, rien d'autre.

VII. Observations du conseil du requérant (s'il y a lieu)

Sans objet

La suite de la procédure est expliquée au demandeur¹ (délai indicatif de notification de la décision – sous réserve de mesures d'instruction susceptible de prolonger le délai – ; démarches à accomplir et droits ouverts en cas d'admission au bénéfice de la protection internationale – existence du Livret du bénéficiaire joint à la décision positive – ; voies de recours en cas de décision négative – délai, modalités d'envoi à la CNDA, moyens en langue française, existence de l'aide juridictionnelle).

VIII. Observations (s'il y a lieu)

Commentaires sur le déroulement de l'entretien, éventuellement sur la maîtrise de la langue utilisée...

Les déclarations de monsieur transcrites en italique sont faites directement en français sans passer par le truchement de l'interprète.

IX. Documents utilisés à l'appui de l'instruction

Cette rubrique est destinée à lister les sources documentaires ou, le cas échéant, la jurisprudence sur lesquelles s'appuie la décision. Ces sources doivent être listées sous la forme prescrite dans la note d'instruction du Directeur général N° 445/2014. De la même manière, elles doivent être citées dans le corps de la décision.

- Loi n° 2013-05 du 8 juillet 2013 portant modification de la loi n° 61-10 du 7 mars 1961 déterminant la nationalité (Code de la nationalité sénégalaise)
<https://www.refworld.org/cgi-bin/tehis/vtx/rwmain?docid=51ed5ef14>
- Loi n° 2010-023 du 11 février 2011 abrogeant et remplaçant certaines dispositions de la loi N° 61-112 du 12 juin 1961 portant code de la nationalité mauritanienne
<https://www.refworld.org/cgi-bin/tehis/vtx/rwmain?docid=4ffafe792>
- Loi n° 1961-112 du 13 juin 1961 portant code de la nationalité mauritanienne
<https://www.refworld.org/docid/3ae6b5304.html>
- OFPRA & Cour nationale du droit d'asile, *Rapport de mission en République Islamique de Mauritanie. Du 1^{er} au 8 mars 2014. Mission organisée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), 2014*

¹ Si cette information a été dispensée à un autre moment de l'entretien, veuillez déplacer cette mention à l'endroit correspondant au déroulé réel de l'entretien.